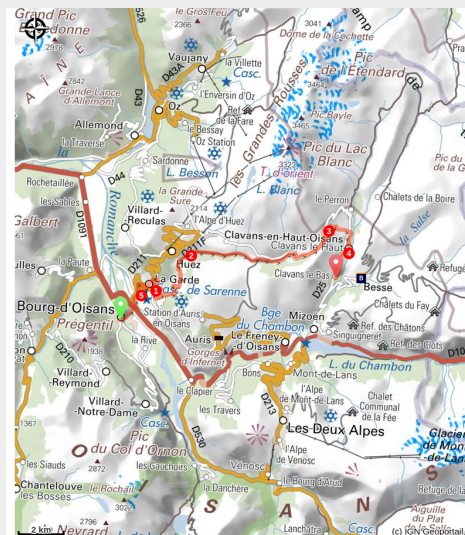


Du Bourg d'Oisans à Clavans le Bas (étape du GR 54)

Oisans - Le Bourg-d'Oisans



Vue depuis le col de Sarenne sur le vallon du Ferrand (Jean-Pierre Nicolet - PNE)



En route pour la première étape de cette grande aventure qui mène pas à pas au col de Sarenne avant de plonger sur le village de Clavans le Bas.

C'est le grand jour du départ. Le sac à dos est prêt... pourvu qu'il ne manque rien ! Le départ du Grand Tour de l'Oisans et des Ecrins se veut discret. La porte d'entrée pour cette grande aventure est comme un passage secret à trouver pour pénétrer dans un autre monde. Au pied de la cascade de Sarenne, le GR annonce la couleur ; ça va grimper ! Cette première étape au-dessus du Bourg d'Oisans invite à prendre de la hauteur en empruntant une série de mains courantes à travers un chapelet de hameaux accrochés à flanc de montagne. Bienvenue sur le GR54 !

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 6 h 30

Longueur : 21.4 km

Dénivelé positif : 1454 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Lac et glacier, Refuge

Itinéraire

Départ : Le Bourg d'Oisans

Arrivée : Clavans le Bas

Balisage :  GR

Communes : 1. Le Bourg-d'Oisans

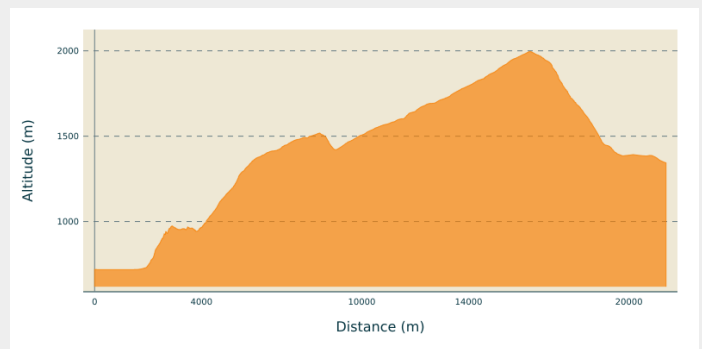
2. La Garde

3. Huez

4. Le Freney-d'Oisans

5. Clavans-en-Haut-Oisans

Profil altimétrique

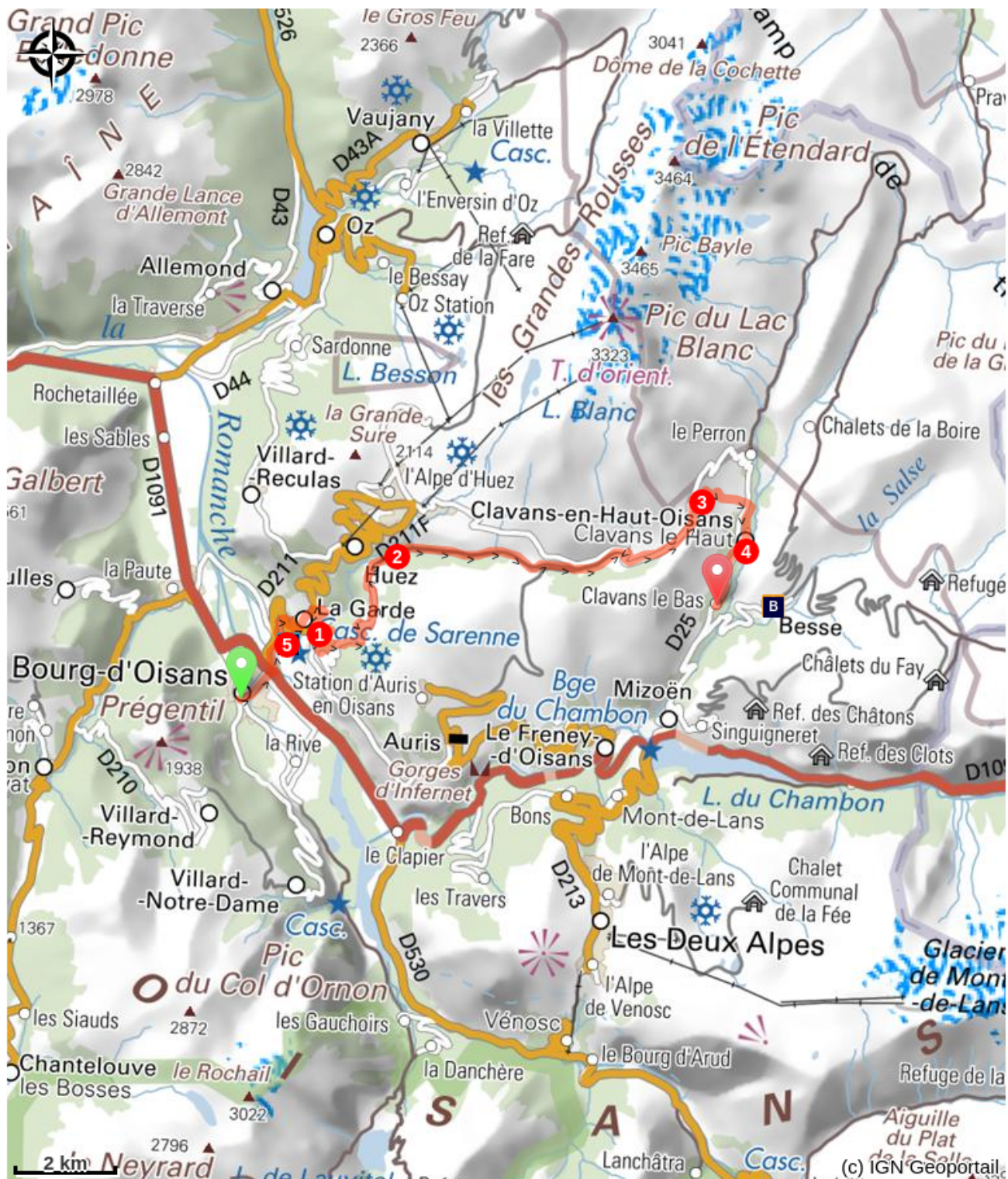


Altitude min 719 m Altitude max 1996 m

Depuis Le Bourg d'Oisans, traverser la Romanche pour rejoindre la D211 vers l'Alpe d'Huez. Prendre la petite route qui descend à gauche, puis quelques mètres plus tard le sentier qui remonte sur la route. Traverser (prudence), remonter la route quelques mètres et continuer sur le sentier à droite. Recommencer ce scénario 2 fois pour arriver à La Garde. Là continuer sur la D211a, puis prendre à droite un sentier qui vous mène au hameau de La Ville.

1. A la Ville, traverser la D211a et continuer sur le sentier dans la forêt de Maronne. Le sentier se fait route et passe par le Châtelard (1 448 m), la Maronne et le Rosay. La route se termine et le sentier descend sur les gorges de Sarenne.
2. Après le pont (1 424 m), laisser à gauche le sentier pour Huez et longer le torrent en rive droite. Après l'auberge de Combe-Haute, la route carrossable passe au pied des remontées mécaniques de l'Alpe d'Huez/Auris-en-Oisans. Elle passe par la passerelle du Gua et à l'intersection avec le GR549 qui vient de l'Alpe d'Huez, franchir le gué sur la Sarenne (1 700). Passer à côté du Chalet de Stella, franchir un pont (1 790 m) et couper les virages de la route sur le sentier. Il la retrouve bien vite pour atteindre le col de Sarenne (2 000 m). Descendre par la route.
3. S'engager sur le sentier à droite. Par une descente rapide, il rejoint la route qu'il coupe deux fois jusqu'au point côté 1 492 m. Il passe un oratoire et rejoint le hameau de Clavans-le-Haut (1 390 m).
4. A la sortie ne pas suivre la route D25a mais le sentier au-dessus qui mène bientôt à Clavans-le-Bas (1 365 m).

Sur votre chemin...



 Cascade de la sarenne (A)

 Besse-en-Oisans (B)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Passages délicats avec mains courantes entre Le Bourg d'Oisans et le hameau de La Ville. Par temps de pluie, les dalles glissantes sont à négocier avec prudence.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2040m.

Aigle royal

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification de l'Aigle royal

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec l'Aigle royal en période de nidification sont principalement le vol libre et les pratiques verticales ou en falaise, comme l'escalade ou l'alpinisme. Merci d'éviter cette zone et de privilégier un survol de la zone à une distance de survol de 300m sol soit à une altitude minimale de 2150m.

Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>

Sur votre chemin...



Cascade de la sarenne (A)

Moins d'une centaine de mètres après le départ du GR54, une impressionnante cascade attend le randonneur. C'est la fille du torrent de Sarenes qui prend sa source au glacier du même nom sur la station de ski de l'Alpe d'Huez. Il dévale ensuite une vallée encaissée avant de rejoindre le village d'Huez puis s'enfonce dans une gorge de raccordement avec la Romanche. Une halte rafraichissante avant d'appréhender la première ascension de ce grand tour.

Crédit photo : © Florence Chalandon



Besse-en-Oisans (B)

L'arrivée à Besse en Oisans ne peut laisser le randonneur indifférent. Classé à l'inventaire des bâtiments de France, Besse fait partie de ces villages que l'on n'oublie jamais. Avec ses maisons en pierre, serrées les unes contre les autres comme pour se protéger des hivers vigoureux et ses étroites ruelles qui invitent à la déambulation, Besse mérite plus qu'une simple traversée.

Pourquoi ne pas se prélasser sur la terrasse du café des Touristes, attendant à l'unique épicerie du village ou un peu plus haut devant la boulangerie qui sert la traditionnelle "Tourte de Besse"?

Une pause salvatrice avant la raide montée qui mène aux paisibles alpages d'Emparis. Un terrain de jeux de près de 3000 hectares face au panorama grandiose des aiguilles d'Arves et de la Meije.

Crédit photo : François Labande - PNE